

4.8 Comptes des collectivités locales

Les dépenses du bloc communal (communes et intercommunalités) représentent 57 % des dépenses de l'ensemble des collectivités, celles des départements 29 % et celles des régions 14 %.

Les dépenses des collectivités locales se différencient en fonction de facteurs géographiques, économiques et sociaux. Ainsi, les dépenses par habitant des communes et de leurs groupements sont plus importantes dans les grandes communes ► **figure 1**, en partie à cause de charges dites « de centralité ». En effet, les grandes communes mettent en œuvre des services et des équipements qui sont utilisés non seulement par leur population résidente mais aussi par celle des communes avoisinantes. Les frais de personnel expliquent l'augmentation des dépenses avec la taille des communes : dans les plus grandes communes, le nombre d'agents municipaux par habitant est plus élevé et les agents, plus qualifiés, en raison de la part moins élevée des agents de catégorie C. À un degré moindre, les dépenses par habitant sont aussi plus élevées dans les communes les moins peuplées (moins de 200 habitants), en raison de l'existence de « coûts fixes ». Ce phénomène s'observe aussi dans les communes touristiques ou de montagne, qui font face à des dépenses spécifiques.

Les dépenses des départements sont liées en grande partie aux dépenses sociales et sont donc plus élevées dans les départements où le revenu par habitant est plus faible. Les dépenses des régions, orientées davantage vers l'activité économique et la formation, sont, rapportées à la population, plus élevées dans les régions dont le PIB par habitant est faible.

Les dépenses de fonctionnement par habitant sont les plus élevées dans les îles (Corse et îles d'outre-mer), en partie en raison de facteurs géographiques (insularité, montagne, littoral), économiques et sociaux (revenus des habitants et des autres acteurs économiques plus faibles) ► **figure 2**. En 2019, le cas de la Guyane est particulier, car l'État a pris directement à sa charge le revenu de solidarité active (RSA), ce

qui diminue mécaniquement les dépenses et les recettes (le RSA étant habituellement à la charge des départements). Les dépenses de fonctionnement par habitant des collectivités de Mayotte restent très inférieures à celles des collectivités des autres territoires, même si elles augmentent constamment. En France métropolitaine, hors Corse, l'écart entre les dépenses de fonctionnement par habitant des collectivités les plus élevées (Provence-Alpes-Côte d'Azur) et les dépenses les moins élevées (Bretagne) est d'environ 25 %.

Les dépenses d'investissement par habitant sont les plus faibles à Mayotte, en Guyane et en Martinique. En France métropolitaine, les collectivités du quart Nord-Est investissent le moins, tandis que celles du Sud et d'Auvergne-Rhône-Alpes investissent le plus. Ainsi, en France métropolitaine, hors Corse, l'écart entre les dépenses d'investissement par habitant les plus élevées (Auvergne-Rhône-Alpes) et les moins élevées (Hauts-de-France) est de 28 %.

En dehors de l'outre-mer, l'endettement des collectivités est plus important en Île-de-France, dans les Hauts-de-France et en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il est en revanche le plus contenu en Bretagne et dans les Pays de la Loire.

Depuis 2014, la situation financière des collectivités s'est améliorée, en raison d'un ralentissement des dépenses de fonctionnement et d'un repli des investissements en début de mandat municipal. Sur l'ensemble de la période, la hausse des dépenses de fonctionnement entre 2014 et 2019 reste relativement contenue ► **figure 3** entre 0,1 % en moyenne par an en Île-de-France et 1,1 % en Bretagne, pour les collectivités de France métropolitaine. L'endettement des collectivités se réduit ► **figure 4**. Au cours du dernier mandat, les disparités régionales se résorbent du point de vue de l'**épargne brute**, l'investissement et l'endettement des collectivités locales. ●

► Définitions

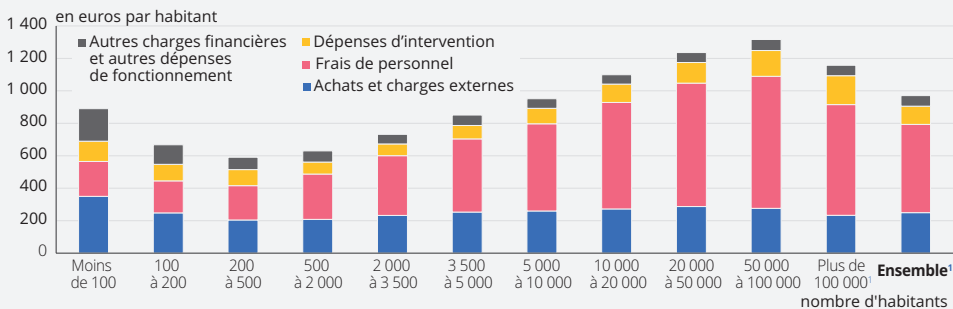
L'**épargne brute** correspond aux recettes de fonctionnement diminuées des dépenses de fonctionnement.

Délai de désendettement : voir *Glossaire*.

► Pour en savoir plus

- Les finances des collectivités locales en 2020, Rapport pour l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales, DGCL-OFGL, juillet 2020.
- *Les collectivités locales en chiffres*, Direction générale des collectivités locales, édition 2020, mai 2020.
- « Les comptes consolidés des collectivités locales : quelles disparités régionales ? », Direction générale des collectivités locales, BIS n° 139, novembre 2019.

► 1. Dépense de fonctionnement par habitant selon la taille des communes en 2019



1 Hors Paris car à partir de 2019, les comptes de Paris cumulent ceux de la commune et du département.

Les dépenses de Paris se trouvent ainsi majorées et ne sont plus comparables avec celles des autres communes.

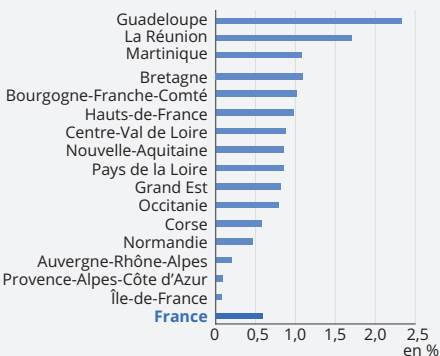
Source : DGFI, calculs DGCL, comptes de gestion 2018.

► 2. Comptes consolidés des collectivités locales en 2019

	Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement	Épargne brute (en euros par habitant)	Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement	Dette au 31/12/2019	Délai de désendettement (en années)
Auvergne-Rhône-Alpes	2 641	3 346	704	1 351	623	2 872	4,1
Bourgogne-Franche-Comté	2 555	3 113	557	1 082	535	2 413	4,3
Bretagne	2 358	2 976	618	1 118	519	2 328	3,8
Centre-Val de Loire	2 538	3 094	556	1 096	547	2 429	4,4
Corse	3 540	4 321	781	1 433	800	3 270	4,2
Grand Est	2 552	3 116	563	1 098	549	2 466	4,4
Hauts-de-France	2 825	3 371	546	1 058	526	2 820	5,2
Île-de-France	2 827	3 407	580	1 157	540	2 982	5,1
Normandie	2 613	3 205	592	1 209	569	2 344	4,0
Nouvelle-Aquitaine	2 660	3 258	598	1 171	615	2 541	4,2
Occitanie	2 842	3 448	606	1 247	613	2 885	4,8
Pays de la Loire	2 407	3 055	647	1 095	468	2 367	3,7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 951	3 588	637	1 159	602	3 403	5,3
Guadeloupe	4 044	4 518	474	1 136	666	2 318	4,9
Guyane	2 731	3 082	351	718	519	1 007	2,9
Martinique	4 053	4 331	278	883	504	3 057	11,0
Mayotte	1 844	2 424	580	814	412	725	1,2
La Réunion	4 170	4 655	485	1 461	962	3 671	7,6
France métropolitaine	2 697	3 303	606	1 170	566	2 746	4,5
France	2 728	3 328	601	1 169	571	2 742	4,6

Source : DGCL, données DGFI, comptes de gestion 2019.

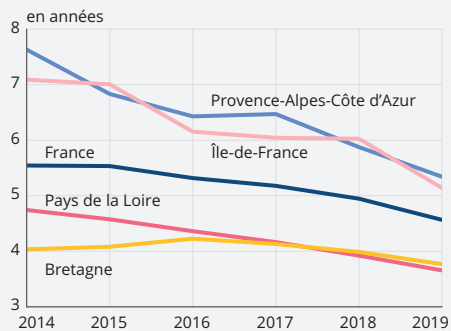
► 3. Évolution annuelle moyenne des dépenses de fonctionnement par habitant entre 2014 et 2019



Note : hors Guyane en raison d'une évolution biaisée à partir de 2019 par la baisse des dépenses liées au RSA (prises en charge par l'État).

Source : DGCL, données DGFI, comptes de gestion 2019.

► 4. Délai de désendettement des collectivités locales depuis 2014



Lecture : parmi les régions métropolitaines, la Bretagne et les Pays de la Loire présentent les plus faibles délais de désendettement.

Source : DGFI, calculs DGCL, comptes de gestion.